



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

Recommandation du groupe UDC 21.210 - «Pour le respect du français académique au sein de l'administration cantonale»

Intervention de Hugo Clémence au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les député·e·s,

La langue n'appartient pas à une institution. La langue appartient à celles et ceux qui la parlent. Si la langue française est si singulière, c'est parce qu'elle est plurielle. Parce qu'elle n'appartient pas à un groupe ou un pays, mais parce qu'elle est vivante. La langue que nous parlons, les saveurs que nous lui donnons, n'est pas celle que parlait Richelieu, fondateur de l'Académie française que vous mettez en exergue.

Ainsi, ce qui semble poser problème aujourd'hui, c'est le point médian et l'écriture inclusive et, par conséquent, l'abandon du masculin générique.

Vous évoquez la langue de Molière, mais permettez-moi de vous rappeler que le français était également la langue de Racine qui, à l'instar de nombreux classiques, privilégiaient l'accord par proximité. Ainsi, il était possible de dire : « *Armez-vous de courage et d'une foi nouvelle* » et non pas « un courage et une foi nouveaux », un accord qui ne respectait ni l'accord de genre, ni l'accord de nombre, mais qui respectait la grammaire latine.

Rappelons que Racine siégeait au fauteuil numéro 13 de l'Académie française.

Vous dites que le Canton de Neuchâtel devrait se calquer sur cette-dernière. Mais pourquoi ? Que je sache, nous ne parlons pas le même français qu'à Paris. Que je sache, nonante ne figure pas dans le canon du français académique, et pourtant il est possible de retrouver ce terme dans de très officiels documents de **NOTRE** République. Que je sache, l'Université de Neuchâtel a choisi de féminiser tous ses statuts, ce qui n'aurait sans doute pas plu à de nombreux Immortels. Et personne n'en est mort.

En termes de référence et de représentante de la langue française, je ne m'appuierai personnellement pas sur une institution, aussi noble soit-elle, qui a

attendu 346 ans pour élire une femme sous la coupole, Marguerite Yourcenar, comme si le monde des Lettres n'avait pas évolué depuis la création de l'Académie en 1634.

Quant à dire si l'écriture inclusive comporte des dangers pour l'apprentissage, je vous invite à me donner les références des études sur lesquelles vous basez ces propos. Que je sache, il n'existe à ce jour aucune étude scientifique qui aurait réglé de manière définitive cette question ou qui, du moins, ferait particulièrement autorité. Pour votre bibliographie, je vous invite néanmoins à jeter un coup d'œil sur l'étude suisse de 2007 de Gygax et Gesto consacrée à la féminisation et l'utilisation du langage inclusif dans la dénomination des professions qui concluent ainsi : *« Nous pouvons affirmer que la féminisation des noms de métiers n'influence pas la valeur qui leur est accordée ni ne pose de problème de lecture. [...] quant à l'affirmation de l'Académie française considérant que la féminisation du langage comme « n'apportant aucune information supplémentaire », il nous faut encore insister sur les différentes études présentées précédemment qui ont montré que la forme grammaticale des noms de métier avait une influence sur la façon dont les lectrices et lecteurs, adultes et enfants, se représentaient ces noms de métiers »* et de conclure : *« Une forme générique biaise la représentation du genre en défaveur des femmes. »*

Chères et chers collègues, la langue est un mot féminin. Il serait peut-être bon de s'en rendre compte.

Avis défavorable du Groupe socialiste.

Pour le groupe socialiste,
Hugo Clémence